

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal de Saint Germain l'Herm

Nombre de Conseillers L'an Deux Mil Vingt Deux, le 04 mars à 20 h 30

- en exercice	11	Le Conseil Municipal de St Germain l'Herm, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Chantal DESGEORGES, Maire.
- présents	9	
- votants	9	
- absents	2	
- exclus	0	

Date de convocation : Date d'affichage :
28 février 2022 28 février 2022

Présents : BLANC-PAGET Paule, CARLE Pascal, DESGEORGES Chantal, MONGHEAL Jean-Luc, OLLEON Daniel, RANGLARET Dominique, ROMEAS Daniel, THABOUILLOT Jacques, VOISSET Yvette

Absent excusé : BLANCHARD Pierre

Absent : POUYET Sylvie

a été nommé secrétaire : THABOUILLOT Jacques

Délibération : 17 - 2022

Objet : désignation d'un référent communal au CLIC

Depuis 2002 le C.L.I.C. (Centre Local d'information et de Coordination en gérontologie) est présent et actif sur l'ensemble du territoire intercommunal. Le Clic est un guichet d'accueil, d'information et de coordination ouvert aux personnes âgées et à leur entourage, ainsi qu'aux professionnels de la gérontologie et du maintien à domicile. Il est mis en œuvre par le département. Il constitue le lieu d'information privilégié des personnes âgées et de leur entourage.

Afin d'être mieux relayé sur notre territoire, le CLIC. souhaite établir un partenariat avec la commune et nous demande de nommer au sein du Conseil une personne référente avec laquelle des interactions facilitées pourraient renforcer ses interventions lors des visites à domicile effectuées par le travailleur social.

A sa demande Mme Chantal DESGEORGES sera la personne référente.

Fait et délibéré à Saint Germain l'Herm, les jours, mois et an ci-dessus.

Acte rendu exécutoire après le dépôt
en Sous-préfecture d'Ambert le 17 mars 2022
et publication ou notification du 17 mars 2022

Le Maire
Mme Chantal DESGEORGES

